Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 30 janvier 2020

Réunion des ministres des Affaires étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan/ Selon la publication Facebook de la porte-parole du Ministère arménien des Affaires étrangères, Anna Naghdalyan, la réunion des ministres des Affaires étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan Zohrab Mnatsakanyan et Elmar Mammadyarov à Genève est terminée. La réunion s'est tenue en présence des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE et du représentant personnel du président en exercice de l'OSCE, Andrzej Kasprzyk. Selon Anna Naghdalyan, la réunion des Ministres des Affaires étrangères se poursuivra le 30 janvier. « *Selon la pratique acceptée, un communiqué de presse sera publié sur la base des résultats de la réunion. Comme l'a déclaré le Ministère des Affaires étrangères, un large éventail de questions liées au règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh sont abordées au cours de la réunion* » a déclaré Naghdalyan. Compte tenu de la déclaration de Nikol Pachinian selon laquelle les parties ne discutent pas de document concret, *168 jam* s'étonne qu'après une réunion de 7 heures, les parties tiennent une autre réunion aujourd'hui pour « *discuter de rien* ». Selon *168 jam*, il n'est pas crédible que les représentants des trois puissances mondiales [coprésidents du groupe de Minsk] consacrent deux jours de leur temps pour discuter de rien.

Expert : le conflit n'est pas dans une phase où l'on peut s'attendre à des changements majeurs/ La presse rend compte de la déclaration du directeur de l'Institut du Caucase, politologue, Alexander Iskandaryan, selon laquelle aucun changement sérieux n'est prévu en ce qui concerne le conflit du Haut-Karabakh pendant les périodes préélectorales au Karabakh et en Azerbaïdjan, et cela est dû à l'ensemble des programmes politiques intérieurs. Selon lui, le conflit n'est pas dans une phase où l'on peut s'attendre à des changements majeurs. En ce qui concerne les élections, d'après Iskandarian, les résultats des élections en Azerbaïdjan sont plus ou moins prévisibles, mais il est plus difficile de prévoir les résultats des élections au Karabakh.

L'ancien Ministre de la Defense interrogé par la commission spéciale chargée d'enquêter sur les circonstances de la « *guerre d'avril 2016* »/ La presse indique que la commission spéciale chargée d'enquêter sur les circonstances de la « *guerre d'avril 2016* » a tenu une réunion à laquelle elle avait invité l'ancien Ministre de la Defense Seyran Ohanyan. Selon les sources de *Joghovourd*, la réunion s'est déroulée dans une atmosphère calme et a duré trois heures et demie. Ohanyan a répondu patiemment aux questions des membres de la Commission, mais avait auparavant eu une conversation privée avec le Président du Parlement, Ararat Mirzoyan. Selon *Joghovourd*, Ohanyan aurait déclaré qu'il n'avait pas salué la création de cette Commission, car des recherches avaient déjà été menées au sein du ministère de la Défense il y a de nombreuses années, et toutes les circonstances, les causes et les conséquences de la guerre des quatre jours d'avril ont été révélées, avec des conclusions appropriées. « *Il n'y a pas d'épisodes non révélés de la guerre des quatre jours. Ils m'ont rappelé certaines choses, et nous nous sommes complétés au cours de la discussion. Cela contribuera à rendre le travail de la commission efficace* » a déclaré Ohanyan aux journalistes après la réunion. Ohanyan est revenu sur la déclaration de Nikol Pachinian selon laquelle la Russie était au courant de la guerre des quatre jours, en déclarant que « *il ne peut y avoir d'autre conspiration que la conspiration turco-azerbaïdjanaise, point barre* ». Quant à une autre déclaration de Nikol Pachinian selon laquelle Serge Sarkissian avait négocié la cession de territoires, Seyran Ohanyan a déclaré « *En ce qui concerne la cession de territoires, personne ne m'en a jamais parlé* ».

Retour sur la brève détention des militants anti- gouvernementaux/ La presse indique que la leader parlementaire de l'alliance « Mon pas » au pouvoir, Lilit Makunts, a déclaré que la Police doit expliquer pourquoi elle a brièvement détenu au moins quatre militants très critiques envers le gouvernement (cf. revue du 29 janvier 2020). Selon elle, si les personnes détenues pensent que leurs droits ont été violés, il existe toutes les dispositions légales nécessaires pour qu'elles puissent protéger leurs droits. « *En attendant, nous allons attendre les explications de la police* » a déclaré Lilit Makunts. Les représentants des deux partis d'opposition parlementaires ont exprimé leur inquiétude face à ces détentions. Taron Simonian, un député représentant le parti « Arménie lumineuse », n'a vu aucun motif évident pour les détentions effectuées par des officiers masqués d'une unité spéciale de la police chargée de lutter contre le crime organisé. Il a exhorté les policiers à s'en tenir à la lettre de la loi. *Aravot* trouve que les mesures appliquées aux militants lors de leur arrestation étaient incohérentes et témoignaient de l'élément politique de l'action. *Haykakan*

Jamanak note que lors de l'arrestation, les individus étaient filmés par leurs amis comme s'ils savaient qu'il allait leur arriver quelque chose. Ainsi, le quotidien suppose qu'il s'agirait d'une action contre les autorités et que la Police aurait reçu de fausses informations sur la possession d'armes et de drogues par ces individus. D'après le quotidien il est possible que ces informateurs aient informés les militants sur l'arrestation faisant ainsi une opportunité de nuire à la réputation des autorités.

Les diplomates iraniens avaient visité le bureau du mouvement Veto/ La presse indique que les attachés politique et culturel de l'Ambassade d'Iran en Arménie avaient visité la semaine dernière le bureau du mouvement « Veto » de Narek Malian (l'un des militants détenus le 28 janvier). Ce mouvement lutte contre la branche arménienne de la fondation de George Soros. A la une de *Hraparak*, la porte-parole du Ministère arménien des affaires étrangères, interrogée sur « *le message caché* » de cette visite, indique « *Demandez-leur à eux [diplomates iraniens]*».

L'acte d'accusation de Serge Sarkissian a été envoyé au tribunal/ La presse indique que la porte-parole du bureau du procureur général, Arevik Khachatrian, a déclaré que l'acte d'accusation de l'ancien Président Serge Sarkissian a été envoyé au tribunal mercredi. Rappelons que début décembre, Sarkissian a été accusé d'avoir organisé le détournement de fonds publics de 489 millions de drams (environ 1 million de dollars) par un groupe d'officiels (cf. revue du 05 décembre 2019). Dans une déclaration publiée la semaine dernière, les avocats de Sarkissian ont insisté sur le fait que ces accusations sont sans fondement et font partie de sa « *persécution politique* » par les autorités arméniennes actuelles.

La branche arménienne de la Fondation de George Soros accuse les forces anti-gouvernementales radicales de mener une campagne de diffamation contre la Fondation/ La presse rend compte de la conférence de presse de la directrice de la branche arménienne de l'Open Society Foundations (OSF) du milliardaire américain George Soros, Larisa Minasian, lors de laquelle elle a accusé les forces anti-gouvernementales radicales de mener « *une campagne de diffamation sans précédent* » contre l'OSF et ses partenaires locaux. Minasian a déclaré que cet effort vise à empêcher l'OSF de soutenir les diverses réformes annoncées par le gouvernement arménien. Selon elle, la confiance du public dans les institutions démocratiques du pays, dans le Parlement et le gouvernement est également visée. Minasian s'est plaint que certains médias arméniens aident les détracteurs de l'OSF à répandre de fausses allégations sur Soros et les activités financées par son organisation caritative en Arménie et dans d'autres pays. Elle a insisté en particulier sur le fait que l'éminent philanthrope n'a jamais provoqué ou aidé à une quelconque révolte anti-gouvernementale. Minasian a également rejeté les allégations selon lesquelles OSF a promu une résolution du conflit du Haut-Karabakh qui profiterait à l'Azerbaïdjan. La presse rappelle que les groupes nationalistes ainsi que certains militants individuels opposés au gouvernement de Nikol Pachinian ont de plus en plus attaqué l'OSF dans leurs déclarations publiques faites depuis la révolution de velours. Ils affirment que le gouvernement fait avancer le programme politique secret de Soros en Arménie qui, selon eux, constitue une grave menace pour la sécurité nationale et les valeurs traditionnelles arméniennes. Certains affirment même que Soros était à l'origine de la révolution qui a porté Pachinian au pouvoir. La presse rappelle qu'au cours des deux dernières décennies, l'OSF a fourni un total d'environ 53 millions de dollars en subventions à des organisations non gouvernementales et à des particuliers arméniens. Ces fonds ont été consacrés à des centaines de projets mis en œuvre dans un large éventail de domaines, notamment l'éducation, les droits de l'homme, les réformes judiciaires et les médias.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.